



Me Isabelle Germain

Avocate

Parcours professionnel

Me Germain travaille principalement dans les domaines de la responsabilité professionnelle, du litige civil et commercial de même qu'en droit de la faillite, de l'insolvabilité et de la restructuration.

Me Germain possède également une vaste expérience en droit de la santé, en droit disciplinaire et en droit administratif. Elle a, à ce titre, conseillé et représenté pendant plus de 15 ans les médecins dans le cadre de poursuites civiles, d'enquêtes et de plaintes disciplinaires.

Me Germain plaide devant toutes les instances des tribunaux civils ainsi que devant les tribunaux administratifs et organismes quasi-judiciaires.

Me Germain est conseillère au sein du Conseil d'administration du Barreau de Québec depuis 2015. Elle est membre du comité de liaison avec la Cour supérieure du Barreau de Québec depuis 2015 et du comité des avocats et avocates en entreprises du Barreau de Québec depuis 2016. Elle a également été membre du comité sur la justice administrative du Barreau de Québec (2015-2016)

Implications

Elle est membre de l'Association du Barreau canadien.

Contact

☎ 418-640-4447
✉ isabelle.germain@steinmonast.ca

Langue(s)

Français et anglais

Services offerts

- Assurances, responsabilité civile et professionnelle
- Droit de la construction
- Droit disciplinaire
- Faillite, insolvabilité et restructuration
- Litige commercial
- Litiges et résolution des différends
- Recouvrement de créances et réalisation des sûretés
- Responsabilité civile
- Responsabilité professionnelle
- Vices cachés

Formation

Me Germain a obtenu un diplôme d'études collégiales en sciences administratives du Petit Séminaire de Québec en 1994 et a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1998. Elle a également obtenu un certificat en administration des affaires de la même Université en 1998.

Admission au barreau

2000